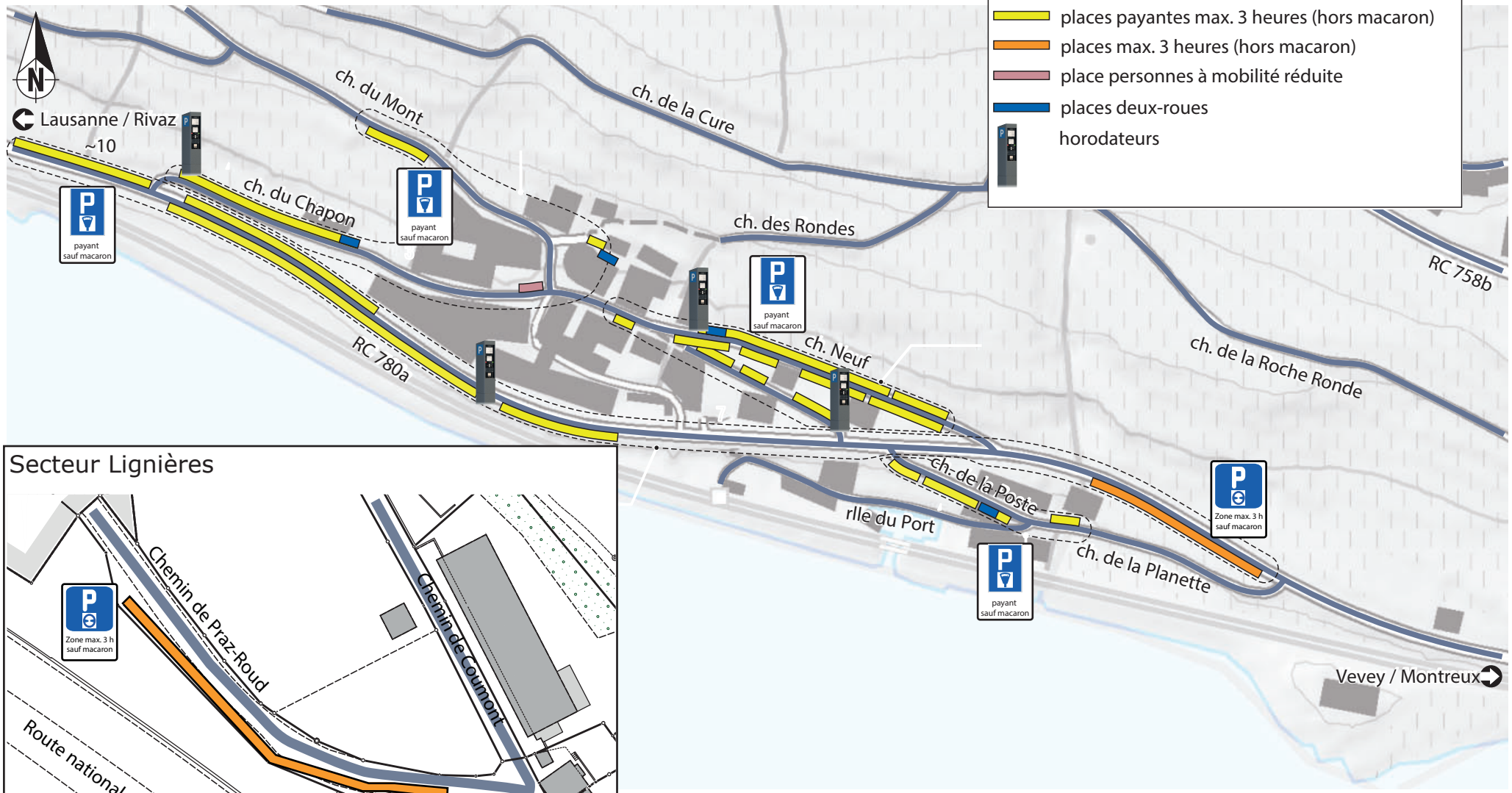
Commune de
Saint-Saphorin (Lavaux)

Annexe au règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique

payant sauf macaron — Stationnement payant sauf détenteurs d'un macaron

Zone max. 3 h sauf macaron — Stationnement limité à 3 heures sauf détenteurs d'un macaron

Secteur bourg



Secteur Lignières